



Contact

IRP AUTO ALLOCATAIRE RETRAITE
8 rue Pierre Adolphe Chadouteau
CS 70000
16909 ANGOULEME CEDEX 9
Accueil au 0 820 225 225
(Service 0.09 euro/min+prix appel)
www.irp-auto.com

M BRAUN THIERRY
98 RUE DE LA BELLE SAISON
95490 VAUREAL

Références à rappeler

N° de sécurité sociale : 1540775012050

Le 01 avril 2019

N° Dossier : A/531/3775029/1

Objet : Votre retraite complémentaire ancien régime Arrco

Décompte de paiement	Assiette de prélevement	Taux	Montant en euros
Montants bruts mensuels			
Montant Brut Total hors majoration			346,64
Montant majoration			19,70
Montant Brut total			366,34
Contribution sociale généralisée- non déductible (CSG)	366,34	2.4 %	- 8,79
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)	366,34	0.5 %	- 1,83
Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux normal (URS)	366,34	5.9 %	- 21,61
Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)	366,34	0.3 %	- 1,10
Cotisation d'assurance maladie COTAM	366,34	1.0 %	- 3,66
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu			- 36,99
Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le revenu			329,35
Montant de l'impôt sur le revenu (net fiscal x taux PAS)	341,07	15.8%	- 53,89
Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le revenu			275,46
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			
Votre paiement pour la période du 01/02/2019 au 28/02/2019			
Montant net à payer par virement au compte :			275,46
IBAN : FR7630003037000005060743297			
BIC : SOGEFRPPXXX			

Les organismes de la retraite complémentaire collectent et traitent vos données à caractère personnel, qui font l'objet de traitements informatisés, en vue d'accomplir leur mission de gestion de votre pension de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données, qui vous garantit un droit d'accès - rectification de vos données et vous permet de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Pour toute question à ce sujet, pour pouvez contacter le délégué à la protection des données de la fédération Agirc-Arrco ou bien de votre institution de retraite complémentaire.





Contact

IRP AUTO ALLOCATAIRE RETRAITE
8 rue Pierre Adolphe Chadouteau
CS 70000
16909 ANGOULEME CEDEX 9
Accueil au 0 820 225 225
(Service 0.09 euro/min+prix appel)
www.irp-auto.com

M BRAUN THIERRY
98 RUE DE LA BELLE SAISON
95490 VAUREAL

Références à rappeler

N° de sécurité sociale : 1540775012050

Le 01 avril 2019

N° Dossier : C/032/3775029/1

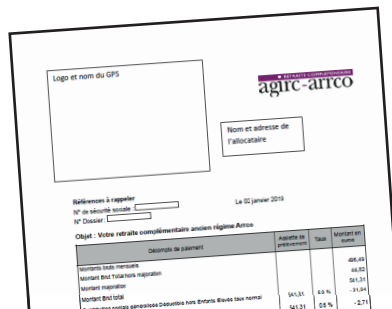
Objet : Votre retraite complémentaire ancien régime Agirc

Décompte de paiement	Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros
Montants bruts mensuels			
Montant Brut Total hors majoration			2 414,51
Montant majoration			120,72
Montant Brut total			2 535,23
Contribution sociale généralisée- non déductible (CSG)	2 535,23	2.4 %	- 60,85
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)	2 535,23	0.5 %	- 12,68
Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux normal (URS)	2 535,23	5.9 %	- 149,58
Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)	2 535,23	0.3 %	- 7,61
Cotisation d'assurance maladie COTAM	2 535,23	1.0 %	- 25,35
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu			- 256,07
Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le revenu			2 279,16
Montant de l'impôt sur le revenu (net fiscal x taux PAS)	2 360,30	15.8%	- 372,93
Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le revenu			1 906,23
<hr/>			
Votre paiement pour la période du 01/02/2019 au 28/02/2019			
Montant net à payer par virement au compte :			1 906,23
IBAN : FR7630003037000005060743297			
BIC : SOGEFRPPXXX			

Les organismes de la retraite complémentaire collectent et traitent vos données à caractère personnel, qui font l'objet de traitements informatisés, en vue d'accomplir leur mission de gestion de votre pension de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données, qui vous garantit un droit d'accès - rectification de vos données et vous permet de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Pour toute question à ce sujet, pour pouvez contacter le délégué à la protection des données de la fédération Agirc-Arrco ou bien de votre institution de retraite complémentaire.



Décrypter son décompte de paiement Agirc-Arrco



Comment obtenir le montant du prélèvement à la source ?

Je calcule le montant sur lequel est appliqué mon taux de prélèvement à la source, d'après mon décompte de paiement...

>> Montant Brut Total **A**- (CSG déductible **B**+ Cotisation d'assurance maladie **C**) = Montant net imposable **D**
 $541,31 - (31,94 + 4,96) = \mathbf{504,41}$

Je multiplie le montant obtenu par le taux de prélèvement à la source

>> Montant net imposable **D** x Taux de prélèvement à la source **E** = Montant de l'impôt sur le revenu **F**

Fac similé Décompte de paiement

	Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros
Montants bruts mensuels			
Montant Brut Total hors majoration			496,49
Montant majoration			44,82
Montant Brut total			541,31
Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux normal (URS)	541,31	5,9 %	- 31,94
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)	541,31	0,5 %	- 2,71
Cotisation d'assurance maladie COTAM	496,49	1,0 %	- 4,96
Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)	541,31	0,3 %	- 1,62
Contribution sociale généralisée non déductible (CSG)	541,31	2,4 %	- 12,99
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu			- 54,22
Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le revenu			487,09
Montant de l'impôt sur le revenu	504,41	0,6 %	- 3,03
Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le revenu			484,06

Votre paiement pour la période du 01/01/2019 au 31/01/2019			
Montant net à payer par virement au compte :			484,06
Références bancaire			

Le montant de mon impôt s'élève à 3,03 euros

A - Montant brut
B - CSG déductible

C - Cotisation d'assurance maladie

D - Montant net fiscal ou net imposable
E - Taux de prélèvement
F - Montant de l'impôt

Le montant net de ma retraite s'élève à 484,06 euros